



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

PLÉNIÈRE

DÉCISION N° 4

À la septième séance plénière de sa 42^e session, le 1^{er} octobre 2025, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

42-xx : Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine juridique, présentée dans la note A42-WP/699.

42-xx : Quatre-vingts ans d'histoire — Mise à l'honneur du patrimoine juridique de la Convention de Chicago, présentée dans la note A42-WP/699.

— FIN —